



TEXTE ADOPTÉ n° 155  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

12 juin 2008

---

## PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de la décision du Conseil  
relative au système des ressources propres  
des Communautés européennes.*

**(Texte définitif)**

*L'Assemblée nationale a adopté, sans modification, le  
projet de loi, adopté par le Sénat en première lecture, dont la  
teneur suit :*

---

Voir les numéros :

*Sénat* : 293, 303 et T.A. 82 (2007-2008).

*Assemblée nationale* : 894 et 925.

---

### **Article unique**

Est autorisée l'approbation de la décision du Conseil relative au système des ressources propres des Communautés européennes, adoptée à Luxembourg le 7 juin 2007, et dont le texte est annexé à la présente loi <sup>(1)</sup>.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 juin 2008.*

*Le Président,*  
*Signé : BERNARD ACCOYER*

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 894.